

démocratie

Mensuel publié par le MOC-CIEP pour promouvoir la réflexion critique et les débats de société

Avril 2019 | N° 4

Urgence écologique : c'est quand qu'on va où ?

La 97^e édition de la Semaine sociale du MOC est consacrée, ces 17 et 18 avril, à la transition écologique. Et sociale. Si une prise de conscience majeure semble s'opérer en Belgique grâce à la force des mouvements sociaux et citoyens, le chemin de cette transition est semé d'embûches. Et de choix à poser. Comment concilier enjeux écologiques et sociaux, responsabilité individuelle et sociétale, Nord et Sud, lutte féministe et environnementale ? Autant de questions abordées dans ce numéro spécial. Bonne lecture !

Nicolas ROELENS
Rédacteur en chef

La question climatique entre universalisation et territorialisation

PAGE 2

SEMAINE SOCIALE
Quand les colibris oublient d'où vient le feu

PAGE 7

La fable du colibri encourage chacun·e à s'engager individuellement et à contribuer comme il-elle le peut à la résolution des problèmes. Mais quand on l'analyse de près, cette vision, fort présente quand on parle de lutte contre le changement climatique, fait l'impasse sur les responsabilités systémiques qu'il s'agit de comprendre dans le cadre du modèle capitaliste et de ses dérives.

SEMAINE SOCIALE
Ne pas projeter notre sentiment d'urgence sur le reste du monde

PAGE 10

Le volontarisme des citoyens belges sur le climat est bienvenu. Mais en termes de rapports Nord-Sud comme de classes sociales, il faut tenir compte des réalités économiques et des horizons temporels de chacun. Et combattre la tendance qui envisage l'élévation des niveaux de vie des populations asiatiques, africaines et latino-américaines sous le seul angle de leur impact carbone.

SEMAINE SOCIALE
Féminisme et écologie : mêmes combats ?

PAGE 13

Le mouvement écoféministe est né il y a quelques décennies du constat qu'il existe une analogie entre l'exploitation de la femme et celle de la nature. Pour Marijke Colle, écoféministe de la première heure, qui mieux que les femmes est à même de prendre conscience de l'interconnexion entre nature et vie humaine, de l'urgence d'agir, de stopper la destruction de la planète ?



© Gustave Deghlaghe

 SEMAINE SOCIALE

La prise de conscience des effets du changement climatique a pris une place majeure dans le débat public.

La question climatique entre universalisation et territorialisation

> Étienne VERHAEGEN (*)

L'ampleur du changement climatique et les peurs de ses conséquences mènent à questionner en profondeur notre modèle social-libéral occidental de marché. Dans ce débat, les partisan·e·s d'une économie environnementale qui s'inscrit dans le capitalisme côtoient ceux et celles qui souhaitent un changement radical de modèle de société. Pourtant, l'urgence du défi et son universalisation font craindre une dépolitisation des approches. Une posture qui peut être dépassée en encastrant la question climatique dans les luttes sociales et culturelles.

L'«Affaire du siècle»! C'est le nom que viennent de donner quatre importantes associations françaises, agissant au nom de «l'intérêt général», à leur action en justice contre l'État français pour contraindre celui-ci à respecter ses engagements climatiques et protéger «nos vies, nos territoires et nos droits». Le nom attribué à cette initiative est révélateur de l'importance prise par le changement climatique sur les places publiques et dans les consciences de chacun et chacune.

Certes, les prises de conscience des contraintes liées aux ressources natu-

relles ne sont pas nouvelles. L'émergence des grandes préoccupations environnementales apporta, à partir des années soixante, un coin décisif pour enfoncer la *doxa* d'une maîtrise totale de l'Homme sur les lois naturelles. Les inquiétudes liées à la dégradation des ressources naturelles et les perspectives de leur épuisement, ou les menaces sur la biodiversité, conduisent à une très sérieuse remise en cause de la téléologie du progrès illimité.

Comme l'annonce Peter Sloterdijk, la «Terre est enfin ronde»¹. Cette nouvelle rotondité, sa véritable rotondité, signifie que l'homme s'aperçoit que les consé-

quences de ses actions lui reviennent dessus par effet boomerang. Nous devenons peu à peu, pour utiliser le terme qu'il propose, des «monogéistes»: ceux et celles pour qui la Terre est devenue une; ceux et celles qui n'ont pas d'autres terres de rechange. Il n'y a pas d'extérieur qui serait en même temps habitable et vivable. Avec la modernité, cette fragilité était étouffée, mise dans le tiroir des problèmes que les moyens matériels de l'homme pouvaient affronter. «Nous étions encore dans l'émancipation, dans la grande aventure pour nous extraire des contraintes écrasantes, étouffantes, archaïques du passé, pour sortir jus-

tement à l'extérieur. Aujourd'hui, c'est l'extérieur qui est devenu invivable, inaccessible. Pour un tel exode, il n'y a plus de Terre promise. L'environnement se trouve internalisé.»²

Tous sur un même bateau qui coule

Avec le changement climatique (CC) et ses conséquences, les inquiétudes sur l'avenir prennent encore une autre dimension. On en vient à concevoir la menace d'une apocalypse³ qui signifie que l'on n'est pas entré dans la «fin de l'histoire» mais dans une prise de conscience d'une fin possible de l'Humanité elle-même. La grande ligne du temps redevient très incertaine et même bornée du côté du futur, mais à notre époque sécularisée, il n'y a plus de possibilité nouvelle d'immortalité ou de recours à la bienveillance d'une divinité. S'il bouleverse notre conception du temps, le CC est aussi un problème universel qui s'affranchit de l'espace. Il transcende toutes les frontières physiques, historiques, administratives, culturelles... L'Environnement et l'Humanité, humains et non-humains, sont menacés de la même manière dans la mesure où plus personne n'est à l'abri. Il n'y a plus de zones géographiques, de blocs politiques, de genre, de couleur de peau, de religion... Tout le monde est maintenant dans le même bateau, et le bateau est en train de couler.

Le CC est dès lors présenté comme le problème central à partir duquel tous les autres problèmes de société se déclinent. La transition, nouveau concept qui supprime petit à petit celui de développement durable, doit être d'abord et avant tout une transition énergétique et écologique : il faut réduire les émissions carbone ! La lutte contre les émissions de dioxyde de carbone et le retour vers un niveau pris comme référence historique sont la condition préalable pour régler les grands problèmes du monde. Le mot d'ordre est généralisé : scientifiques, activistes, politiciens, marcheurs et marcheuses, transitionneurs et transitionneuses... s'accordent pour reconnaître qu'il y a urgence d'agir. Pour

certain-e-s, il est même déjà trop tard. Les conséquences se manifestent dès à présent et on doit seulement se préparer à affronter le pire⁴.

La nature prend la position d'un super-déterminant des enjeux sociaux. On assiste à une sorte de réification de la Nature, qui (re-)devient une superpuissance, à l'image d'un Dieu qui impose ses lois à l'Homme. L'apocalypse environnementale renforce la dichotomie conceptuelle nature-société avec un net glissement du curseur sur le premier terme (ce que Neil Smith appelle le *nature-washing*⁵).

Cette urgence, la peur profonde des conséquences du CC, le fait que l'environnement devienne une cause humanitaire planétaire et les certitudes du discours scientifique, conduisent à renforcer deux grandes positions qui s'articulent autour du devenir du modèle social-libéral occidental de marché, et qui sont à première vue divergentes.

Économie verte

La première position consiste à continuer à faire confiance aux mécanismes de marché (tels que la taxation carbone et les systèmes d'échange des droits d'émission introduits par le protocole de Kyoto, ou les multiples formes du principe pollueur-payeur) et aux solutions technologiques (sur le plan de la prévention—comme l'amélioration de l'efficacité énergétique ou l'élimination des activités des élevages agricoles par fabrication de viande artificielle—ou de la réparation, grâce par exemple aux aspirateurs géants du CO₂ de l'air). L'environnement devient un thème de plus en plus central de l'économie, qui cherche à l'intégrer en adaptant ses approches. Dès le début des années septante, des instruments de marché vont être inventés au nom de la lutte antipollution ou pour le climat. Sur le plan politique, l'économie environnementale conduit à considérer que le régime économique qui provoque le problème—ou au moins y contribue significativement—peut aussi apporter le remède. Si le réchauffement est en effet un effet collatéral du capitalisme, le capitalisme va aussi créer les moyens de

combattre ses conséquences (faisant à la fois émerger des formes de production et de consommation plus propres et des remparts contre les conséquences du réchauffement). Des opportunités de croissance viennent de l'économie verte elle-même. L'environnement serait simplement devenu la nouvelle frontière de la croissance globale et il convient donc de la faire reculer. Dans cette logique, la nouvelle nature est réintégrée dans l'édifice symbolique, le capitalisme montrant une nouvelle fois sa capacité à s'adapter.

Une version «sociale» de cette position est également très présente dans les débats. Elle consiste soit à argumenter que l'économie verte va créer des nouveaux emplois de qualité ou apporter des nouvelles marges financières gouvernementales pour soutenir l'effort des populations les moins aisées, soit à assortir les plans climat de nouvelles politiques sociales. C'est par exemple le cas du *Green New Deal* porté par des sénateurs démocrates aux USA. Cette version part du principe que les efforts pour freiner rapidement les émissions de gaz à effet de serre vont coûter très cher, que ce soit pour les collectivités, les entreprises ou les individus. Or, «avant la fin de la planète, il y a la fin du mois», selon la formule d'un politicien connu.

Dans cette optique, les pouvoirs publics ont évidemment un rôle central à jouer, pour la mise en place des incitants et des sanctions, tant au niveau des individus qu'à celui des sociétés ou des collectivités. Ils sont d'ailleurs mis sous forte pression par la rue, mais aussi, ce qui est tout aussi nouveau, par le pouvoir judiciaire⁶. Au nom de l'urgence, ils sont sommés de prendre des mesures aussi radicales qu'immédiates. Dès lors, cette position consiste à ne pas remettre fondamentalement en cause les modes de gouvernance et les élites aux pouvoirs, mais seulement leurs politiques en lien avec les questions environnementales.

Changement de modèle

La deuxième position est de considérer que le modèle global doit être radicalement transformé, le capitalisme (en

tous les cas dans sa version néolibérale) étant perçu comme la cause profonde du CC. C'est la position adoptée par de nombreuses associations, ONGs, ou des mouvances activistes en lien avec l'altermondialisme. Les grands problèmes environnementaux ne peuvent être solutionnés qu'à travers une sortie de capitalisme, du libre-échange, de la logique hégémonique du profit, du productivisme, de la financiarisation de l'économie. Dans une version extrême, en particulier celle des collapsologues, le système global actuel est de toute façon appelé à imploser, s'effondrer sur lui-même, selon des scénarios tels que les avait déjà construits le Club de Rome dans son rapport *Meadows (Les Limites de la croissance)* en 1972. Dès lors, qu'on le veuille ou non, on va tous et toutes être forcé-e-s de ramer dans le même sens, avec la préservation des ressources et du climat comme grande

(ses valeurs individualistes, matérialistes, anthropocentristes, son modèle économique fondé sur la croissance...) et sur l'inaction des élites politiques. L'environnement global devenant de plus en plus incertain, chacun-e doit individuellement et collectivement renforcer ses capacités à faire face aux chocs en développant son autonomie, son autoapprovisionnement alimentaire, énergétique... L'insistance sur l'urgence d'agir, sur la nécessité que tous et toutes se mettent en mouvement sans attendre qu'une vision claire de la société de demain émerge, que d'éventuelles réponses techniques aux grands défis environnementaux soient proposées, et que la macro-politique—lente à évoluer—prenne un virage dans cette direction, témoigne de la volonté de la Transition de s'inscrire dans un horizon de possibilités largement ouvert. Dès lors la route à emprunter reste consen-

qui provoquera un changement structurel plus profond.

Dépolitisation des questions environnementales

Ces différentes positions se rejoignent pourtant sur un point: elles contribuent à des formes de dé-politisation des grandes questions environnementales. La globalisation et l'universalisation de la menace, les certitudes scientifiques, l'urgence absolue à affronter l'ennemi commun et tout puissant incarné sous la forme de molécules chimiques, provoquent un élan citoyen et politique sans précédent et de plus en plus consensuel qui crée un imaginaire impersonnel, désincarné, du CC. Ou, comme s'interroge Bruno Latour⁸, «l'échelle de la menace est si grande, et son extension si "globale" qu'elle agirait mystérieusement comme un aimant unificateur pour faire de tous les peuples éparpillés de la Terre un seul acteur politique occupé à reconstruire la Nature». Ce ne serait alors fondamentalement qu'une question de motivation et donc de sensibilisation des individus, des collectivités et des décideurs. Dans ce sens, Erik Swyngedouw considère que «la question environnementale en générale, et l'argument du changement climatique et comment il est mis en scène en particulier, ont été et continue à être un des principaux canaux par lequel la post-politisation est construite»⁹.

« *La stratégie du "progresser en marchant par petits pas" serait une manière de contourner la difficulté de tracer les contours d'une société post-capitaliste.* »

boussole. Et puisque échapper à l'apocalypse passe par un changement radical de modèle de société, les acteurs qui favorisent sa perpétuation ou son approfondissement, en particulier les multinationales, les détenteurs du capital financier et la majorité des élites politiques, doivent être remplacés. Il convient à tout le moins de chercher à les contourner, d'inventer des modes de production, d'échange et de consommation qui échappent à leurs emprises.

Dans la ligne de cette position, il faut mentionner l'orientation particulière du mouvement de la Transition, et notamment celui des Villes en Transition. Les transitionneur-euse-s défendent des approches localistes, orientées acteurs au sein de communautés clairement délimitées, visant des transformations sociales, environnementales et culturelles. Ils s'appuient sur des ressources narratives qui véhiculent d'importantes critiques de la modernité occidentale

suelle, suffisamment pour permettre de convaincre un très large public. Cette stratégie du «progresser en marchant par petits pas»⁷ serait alors une manière de contourner la difficulté de tracer les contours d'une société post-capitaliste. Elle correspond à la rhétorique de l'apolitisme revendiqué par le mouvement. Éviter les confrontations et les rapports de force, ne désigner aucun ennemi à combattre (qui conduit les transitionneur-euse-s à chasser de leur discours des mots tels que décroissance, ou à ne pas s'identifier à des assemblages sociaux particuliers, tels que «anti-capitaliste»), ne plus compter sur les élites dirigeantes, alimenter une vision toujours positive du futur, s'inscrivent dans cette volonté de non-engagement politique. Il s'agit de développer une «sub-politic», en tablant sur le fait que la multiplication de petits pas à l'échelle individuelle et communautaire peut conduire à un effet cumulatif

Justice climatique

Parallèlement à ces tendances de dépolitisation, on assiste toutefois à des courants de pensée et des mouvances activistes qui, au contraire, s'emparent de la question climatique pour appuyer des luttes sociales, identitaires, et lui donnent une dimension politique forte. Parmi les différentes mobilisations pour lesquelles le CC est un marqueur des inégalités sociales et économiques et une porte d'entrée pour les combattre, il faut particulièrement mentionner celles qui se réclament de la justice climatique.

Au niveau des conséquences du CC d'abord, les considérations de jus-

tice climatique soulignent qu'elles se manifestent à des degrés très divers selon que vous habitez au Nord ou au Sud, à la ville ou à la campagne, dans des zones résidentielles vertes ou des bidonvilles¹⁰, du degré de dépendance de votre reproduction sociale et économique aux ressources naturelles, de vos moyens, pouvoirs, capital relationnel, pour vous protéger. Elle rappelle que l'universalisation du phénomène de CC ne signifie pas une universalisation des victimes, et que celles-ci restent avant tout des sujets politiques très hétérogènes¹¹.

Il est aussi de plus en plus courant d'associer à la justice climatique la question de la « dette climatique »¹². Cette idée signifie d'abord, dans une version comptable, que ce sont les pays du Nord qui sont très largement responsables du CC. Le total accumulé, le supplément de CO₂ actuel dans l'atmosphère, est *grosso modo* à 80% originaire des pays industrialisés¹³. Elle conduit, en matière d'effort à fournir, au principe de responsabilités « communes mais différenciées » qui est le principe de base de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Assurer le transfert de technologies et alléger les coûts permettant aux pays du Sud de lutter contre le CC fait partie de cette responsabilité.

De très nombreuses associations, ONGs, mouvements paysans, représentants des peuples indigènes, réseaux activistes¹⁴, plateformes¹⁵... lui donnent toutefois un sens plus fondamental en intégrant la question des rapports historiques Nord-Sud et les dynamiques de domination par lesquelles les pays du Nord ont assuré leur prospérité. Ils remettent au centre du débat les interrelations entre les causes profondes des destructions environnementales, les injustices sociales et les rapports de domination économique sous-jacents aux logiques du capitalisme. Dans cette perspective, la justice climatique consiste à rejeter les solutions au CC qui se fondent sur les logiques de marché et qui conduisent à poursuivre, voire renforcer, un « éco-impérialisme » et une « dette écologique »¹⁶, c'est-à-

dire la perpétuation d'une exploitation inégale des énergies fossiles, l'accaparement des ressources naturelles et l'externalisation des déchets au détriment d'une très large franche des populations « des Suds ». Les mécanismes économiques de « commodification »¹⁷ des ressources (par les crédits carbone et les mécanismes de développement propre, notamment) encouragent le *land-water-green grabbing*¹⁸, en élargissant la gamme des ressources visées et l'échelle des accaparements.

Cette mouvance d'acteurs et réseaux autour de la justice climatique s'inscrit dès lors radicalement en faux contre une eschatologie apocalyptique qui « naturalise » les questions sociales. Elle rappelle qu'avec le *greenwashing*, il n'y a rien de nouveau dans les entreprises de masquage des rapports de pouvoir. Dans les pays du Sud, depuis l'époque coloniale, les affirmations alarmistes sur l'état des ressources naturelles ont toujours constitué une justification puissante pour la délégitimation des populations locales et donc l'interventionnisme des pouvoirs coloniaux puis étatiques et postcoloniaux, et les dépossessions qu'il entraîne.

Rapports de domination

Cette vision des enjeux du réchauffement climatique propose donc aussi une remise en cause du modèle capitaliste.

Mais elle démonte et dépasse de manière fondamentale celle de la thèse de l'effondrement et des collapsologues. Au-delà du fait que l'on peut se demander si les limites écologiques de la Planète et de ses dérèglements constituent une réelle menace pour le capitalisme¹⁹, la critique de celui-ci interroge les relations sociales à sa base, et comment il les transforme. Les questions du réchauffement climatique, d'épuisement et dégradation des ressources, médiatisent les rapports de domination, d'exclusion et d'injustice sociale à toutes les échelles, du global au local, et peuvent les accentuer. Les enjeux ne sont pas tant la destruction de la Nature et ses conséquences pour l'Homme, que celle de la responsabilité des différents acteurs et celle du partage des profits comme du poids des coûts, privations et pertes.

Le réchauffement climatique, la compréhension de ses causes, les voies à emprunter pour affronter ses conséquences, constituent une porte d'entrée majeure pour la remise en cause du modèle néolibéral à travers ses rapports de pouvoir. Les campagnes autour de la justice climatique soulèvent en particulier des questions de fond autour des droits d'usage, de gestion et d'appropriation des ressources naturelles. Elles s'opposent également à une vision fonctionnaliste des territoires qui tend à les considérer comme des réservoirs de ressources et de services (tels que les puits



La justice climatique est au centre du message de certains réseaux activistes.

carbone) et de main-d'œuvre mobilisable au nom de la lutte contre le CC.

La grande idée du climat et de la biodiversité érigés en communs globaux à préserver pour le bien de l'Humanité peut apparaître comme une justification d'un «éco-colonialisme» ou «éco-impérialisme». Les luttes paysannes comme celles menées par les organisations membres de la *Via Campesina*, ou celles de peuples indigènes, sont très

de transferts financiers qu'en termes de possibilités de choix collectifs face aux pressions de l'urgence climatique, et de capacité des communautés à élaborer les institutions locales qui permettent de préserver et de renforcer leurs espaces de négociation des conditions de participation aux stratégies environnementales globales. Parmi ces institutions, celles qui vont dans le sens d'un renforcement de la capacité à résister à la

comme il doit être»²¹, sans considération pour les rapports Homme-Nature, situés spatialement et temporellement, que les sociétés ont construit dans leur territoire de vie et l'épaisseur de leur histoire. #

(*) Chargé de cours à l'UCLouvain, Centre d'études du développement

« Le changement climatique devient surtout inquiétant lorsqu'il détache les faits globaux des valeurs locales. »

sensibles à la question du CC, et le sont d'autant plus que les populations par ou au nom desquelles elles sont menées comptent pour beaucoup dans les premières victimes du réchauffement. Mais elles le font dans un esprit de re-socialisation de la nature, d'une nature porteuse de droits. L'environnement devient un terrain sur lequel les acteurs locaux peuvent affirmer leurs identités propres, se ré-approprier les ressources indispensables à leur reproduction sociale et économique et réhabiliter leurs territoires comme espaces de vie sur lesquels ils gardent le contrôle.

Reconstruire les communs

Avec cette perspective, la question n'est plus celle de l'antagonisme entre la croissance économique et la réduction des nuisances environnementales, ou plus globalement, celle de l'arbitrage entre développement et sauvegarde de la Planète. Elle n'est pas non plus prioritairement la recherche d'un cercle vertueux entre ces deux objectifs, même si les efforts allant dans ce sens sont évidemment très importants. Mais plus fondamentalement, elle touche à la capacité des communautés locales à déterminer elles-mêmes les trajectoires du développement qu'elles imaginent, négocient et contrôlent pour leurs territoires de vie. L'articulation développement-lutte contre le CC doit moins se poser en termes de croissance verte ou

commodification des ressources et à une dé-territorialisation de celles-ci sont essentielles. Dans ce sens, la défense et le renforcement de la maîtrise par les acteurs locaux de leur territoire de vie passent par le maintien et la re-construction des communs, pris à la fois comme système de droits sur les ressources et comme pratique sociale²⁰. Ils constituent en effet des espaces de ré-encastrement des rapports sociaux dans leur contexte social, historique, culturel et identitaire. Dans leur dimension politique, ils offrent des espaces d'autonomie dans l'édification des systèmes de maîtrise des facteurs terre et travail, sur lesquels les forces de désagrégation sociale, liées à la privatisation-marchandisation, ont beaucoup moins de prises.

La question du changement climatique est donc de plus en plus traversée par une tension fondamentale entre des discours et des pratiques qui tendent à la dépolitiser et d'autres, au contraire, à la mobiliser pour l'intégrer dans des luttes sociales et culturelles. Autour du réchauffement, un imaginaire impersonnel, universel, techno-économique projeté par la science et la peur de l'apocalypse entre en conflit avec les imaginaires subjectifs, situés, encastrés dans les conditions de reproduction sociale et économique des acteurs populaires. Le changement climatique devient surtout inquiétant lorsqu'il détache les faits globaux des valeurs locales, projetant «une nouvelle image totalisante du monde

1. P. SLOTERDIJK, *Le Palais de cristal*, Maren Sell éditions, Paris, 2006.
2. B. LATOUR, «L'Anthropocène et la destruction de l'image du Globe», in É. HACHE (sous la direction de), *De l'univers clos au monde infini*, éditions Dehors, Paris, 2014, pp. 27-54.
3. B. LATOUR, I. STENGERS, A. TSING, *et al.* «Anthropologists are talking – About capitalism, ecology, and apocalypse», *Ethnos*, 2018, vol. 83, n°3, pp. 587-606.
4. Voir le très récent livre de David Wallace-Wells, *The uninhabitable earth*, ou celui de Edward Struzik, *Firestorm, how wildfire will shape our future*.
5. N. SMITH, *Uneven Development: Nature, capital and the production of space*, The University of Georgia press, Athens and London, 2010.
6. Citons par exemple la décision Urgenda (du nom d'une ONG environnementale néerlandaise) du 24 juin 2015 condamnant l'État néerlandais pour inaction climatique ou en France, le dépôt, en mars 2019, d'un recours administratif contre l'État pour «inaction climatique» de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France, Notre Affaire à tous et Oxfam France.
7. La 11^e étape décrite par le *Manuel de la Transition* de Rob Hopkins est «Laisser les choses aller là où elles veulent aller».
8. B. LATOUR, *op.cit.*
9. E. SWYNGEDOUW, «Apocalypse forever? Post-political populism and the spectre of climate change. Theory», *Culture and Society*, 2010, vol. 27, n°2-3, pp. 213-232.
10. Une étude très récente aux USA vient de montrer un clivage racial entre les pollueurs et les victimes des pollutions, *The Washington Post*, 12 mars 2019.
11. E. SWYNGEDOUW, *op.cit.*
12. P. CHATTERTON, D. FEATHERSTONE, P. ROUTLEDGE, «Articulating climate justice in Copenhagen: antagonism, the commons, and solidarity», *Antipode*, vol. 45, n°3, pp. 602-620.
13. J.-P. VAN YPERSELE, «Les changements climatiques et la politique belge de coopération au développement: défis et opportunités» rapport réalisé à la demande de M. Charles MICHEL, ministre de la Coopération au développement, 2008.
14. Le réseau *Climate Justice Now (CJN)*!, par exemple.
15. Telle que *Climate Justice Action*.
16. P. CHATTERTON, D. FEATHERSTONE, P. ROUTLEDGE, *op.cit.*
17. La commodification peut être comprise comme une transformation des relations de propriété aux ressources dans le sens d'une privatisation et d'une marchandisation de celles-ci.
18. C'est-à-dire les acquisitions à grande échelle de terre ou d'autres ressources (eau, forêts...) par des États ou multinationales étrangers.
19. On peut se demander si cet horizon des limites écologiques de la Planète constitue une réelle menace pour le capitalisme, un moteur suffisamment puissant pour un dépassement de celui-ci. Il est possible en effet de penser que le capitalisme sera capable de surmonter – et plus encore de se réinventer comme il l'a fait suite à de très nombreuses crises – le changement climatique, la fin des énergies carbonées ou la déplétion des ressources naturelles.
20. É. VERHAEGEN, «La forge conceptuelle. Le "commun" comme réinterprétation de la propriété», *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2015, vol. 46, n°46-2, pp. 111-131.
21. S. JASANOFF, «A new climate for society», *Theory, culture & society*, 2010, vol. 27, n°2-3, pp. 233-253.

Responsabilité

Quand les colibris oublient d'où vient le feu

> Violaine WATHELET (*)

«Je fais ma part». Cette posture est celle du colibri qui tente, dans une fable amérindienne, d'éteindre un incendie de forêt en transportant quelques gouttes d'eau dans son bec. De prime abord, l'image est enthousiasmante. Elle encourage chacun·e à s'engager individuellement et à contribuer comme il-elle le peut à la résolution des problèmes. Mais quand on l'analyse de près, cette vision de l'engagement et de l'action qui se focalise sur l'individu comme moteur du changement pose question. Elle est aujourd'hui pourtant fort présente quand on parle de lutte contre le changement climatique. Surtout, cette vision fait l'impasse sur les responsabilités systémiques qu'il s'agit de comprendre dans le cadre du modèle capitaliste et de ses dérives.

Depuis le 1^{er} mars 2019, en Wallonie, le fait de laisser le moteur de son véhicule allumé alors qu'il est à l'arrêt constitue une infraction environnementale au regard du nouveau Décret wallon sur la pollution atmosphérique. On peut ainsi lire à l'article 14 de ce décret que «lorsqu'un véhicule est à l'arrêt à un endroit où il n'est pas interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement en application de l'article 24 du Code de la route, le conducteur coupe directement le moteur du véhicule»¹. Une infraction qui sera passible d'amende. Voilà donc une mesure qui survient dans un contexte où la lutte climatique a pris une place importante, voire prédominante, dans les débats publics. Notons quand même que cette interdiction de maintenir le moteur allumé à l'arrêt apparaissait déjà dans le Code de la route (à l'article 24 et à l'article 8, alinéa 6) mais n'était pas une priorité. Aujourd'hui, le non-respect de cette règle obtient le statut «d'infraction environnementale» et y déroger devient plus cher qu'auparavant.

Ce genre de mesure est, à plusieurs titres, symptomatique de ce que nous appelons l'hyper-responsabilisation individuelle écologique. Il s'agit de pointer l'excès de responsabilisation individuelle engendrant l'idée que la solution aux désordres climatiques est exclusivement envisagée sous l'angle de la responsabilité individuelle. Il n'est pas question ici de tergiverser sur le bien-fondé ou pas de cette hyper-responsabilisation mais plutôt de souligner ce qu'elle peut parfois invisibiliser. Loin de nous donc l'idée d'opposer deux logiques de luttes : celle qui s'ancre dans la modification au quotidien de ses comportements et celle qui tend

à modifier les cadres collectifs. Elles sont, bien entendu, complémentaires si elles arrivent à dialoguer, à se reconnaître et à s'articuler. Mais nous voyons dans l'hyper-responsabilisation écologique trois véritables écueils : le fait de mettre le curseur du changement uniquement sur l'individu, l'invisibilisation des premiers responsables et le non-questionnement radical (à la racine) de notre système de production. Ces trois écueils ne peuvent s'envisager chacun indépendamment. C'est bien dans leur articulation que se situe l'impasse.

Hyper-responsabilisation, dernier avatar du néolibéralisme ?

L'infraction environnementale dont nous parlions ci-dessus, bien qu'elle s'inscrive dans le cadre collectif légal, ne s'oriente non pas vers un changement collectif de la mobilité, par exemple, mais

“ Un des écueils de l'hyper-responsabilisation individuelle est le non-questionnement radical de notre système de production. ”

punit un comportement individuel. Ce curseur mis sur la responsabilité de l'individu induit donc l'idée que les réponses aux désordres climatiques seraient de l'ordre du changement comportemental individuel. Certes, il y a des agissements individuels qui vont devoir changer, des façons de se représenter le

1. Décret relatif à la lutte contre la pollution atmosphérique liée à la circulation des véhicules (17 janvier 2019, publié le 21 février 2019) http://www.etaamb.be/fr/decret-du-17-janvier-2019_n2019200758.html



Plus que l'automobiliste, il s'agit de cibler l'industrie automobile et le système dans lequel elle s'insère.

monde qui vont devoir se modifier mais cela ne sera pas suffisant au regard de la part de responsabilité qu'a le capitalisme dans le désastre climatique. Sur ce point, nous y reviendrons.

L'accentuation extrême de notre responsabilité climatique envisage exclusivement le changement par le biais de l'individu isolé dont les comportements agglutinés à ses congénères permettraient une modification globale. On peut l'analyser comme le reflet de l'imprégnation importante des idées néolibérales dans nos sociétés occidentales. Et ce, en pénétrant nos lois, nos mentalités, nos comportements. La philosophie néolibérale prend ses sources dans les travaux de Milton Friedman et son concept d'ultralibéralisme, de Friedrich Hayek et son néolibéralisme et dans le libertarisme de Robert Nozick. Ces trois auteurs dont les idées vont fortement imprégner les sphères économiques et politiques « ont en commun de dénoncer les excès du *Welfare State* (l'État providence) et ses échecs sur le plan social et économique, au nom d'un retour à l'individualisme classique »². Cet individualisme classique se fonde sur la reconnaissance de l'individu en tant qu'être libre et détenteur de droits fondamentaux. Malgré les courants divers qui traversent la philo-

sophie néolibérale et qui mettent l'accent tantôt sur les droits naturels, tantôt sur la maximisation du bonheur, son sédiment est l'individu, maître et responsable de ses choix. Dans ce contexte, il paraît évident que la solution au dérèglement climatique se situe donc chez l'individu. Et l'agrégation des comportements vertueux permettra d'éviter la dégradation de notre terre. Si l'individu ne modifie pas ses actes, il est responsable, voire coupable. Comme les chômeur·euse·s sont coupables de ne pas trouver d'emploi. Or, Bourdieu, Durkheim, Boltanski et d'autres ont pu démontrer à quel point le collectif influe sur l'individu qui n'est pas qu'un pur produit de lui-même. L'angle mort du libéralisme classique, c'est donc la relation qu'ont les individus entre eux et avec les structures, les institutions qu'ils créent et la postulation que nous sommes tous égaux et libres. L'individualisation de la question climatique n'est donc qu'une manifestation de plus de cette pensée néolibérale qui a de plus en plus de difficulté à penser et à agir dans une dynamique collective.

D'où vient le feu ?

Ainsi, obliger individuellement de couper le moteur de sa voiture lorsqu'elle est à l'arrêt, vient plutôt « réparer » ou « diminuer » l'impact d'un système où la place de la voiture est fondamentale mais ne questionne absolument pas ni l'industrie de l'automobile ni ce système dans lequel elle s'insère. L'hyper-res-

2. C. AUDARD, « Le "nouveau" libéralisme », *L'Économie politique*, 2009, n°4, pp. 6-27.

ponsabilisation écologique individuelle, en mettant le curseur sur l'individu, en accentuant sa responsabilité et/ou sa culpabilité, tend donc à invisibiliser les grands groupes capitalistes responsables de la majorité des catastrophes écologiques et de la pollution (de l'air, des mers, des sols). Une étude réalisée par le Climate Accountability Institute révèle par exemple que « l'industrie des combustibles fossiles a doublé sa contribution au réchauffement de la planète en émettant autant de gaz à effet de serre en 28 ans qu'en 237 ans »³. Plus loin, les scientifiques soulignent que « depuis 1988, plus de la moitié des gaz à effet de serre industriels mondiaux peuvent être attribués à seulement 25 entreprises ou États »⁴. L'étude nous apprend aussi que les sociétés les plus émettrices depuis 1988 appartiennent notamment à « ExxonMobil, Shell, BP, Chevron, Peabody, Total et BHP Billiton. Les principales entreprises publiques sont Saudi Aramco, Gazprom, National Iranian Oil, Coal India, Pemex et CNPC (PetroChina) »⁵. L'invisibilisation des principaux responsables rend dès lors presque imperceptible le rapport de force qui se joue entre ces acteurs et la politique⁷. En ne les ciblant pas, l'hyper-responsabilisation ne montre pas non plus comment ces grandes entreprises ne sont pratiquement pas inquiétées par les pouvoirs exécutifs. L'exemple du glyphosate est révélateur⁸. Mais on pourrait également mentionner les abus liés au quota carbone imposé par l'UE ou les traitements fiscaux dont bé-

“ L'économie sociale, reconnue et définie en Belgique, ouvre une autre voie que celle proposée par le capitalisme. ”

néficient ces entreprises, leur permettant de payer pas ou peu d'impôts.

Le fait que les grands groupes soient les principaux responsables des désastres actuels nous montre que la question climatique n'est pas à dissocier de la façon dont sont organisés la production, la redistribution des richesses et l'échange dans nos sociétés. Ce système capitaliste, qui façonne tout autant notre rapport à la réalité que notre conception du monde, comme le soulignent Boltanski et Chiapello⁹, dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, se fonde sur deux éléments fondamentaux : une finalité de profit et un rapport social de production. La crise climatique n'est autre que le résultat indéniable d'un système dont l'objectif principal est d'enrichir un capital

grâce au travail de ceux et celles qui n'en détiennent pas toujours. Dans cette perspective, la préservation de l'environnement ne peut s'envisager que comme un obstacle à l'accumulation illimitée du capital.

L'hyper-responsabilisation écologique, parce qu'elle se centre sur l'individu, ne permet donc pas une remise en question systémique du problème puisqu'elle s'éloigne de tout esprit de système. Elle ne s'intéresse pas aux causes des désordres climatiques mais offre des solutions individuelles à la partie visible de l'iceberg. Sortir l'écologie des questions de redistribution des richesses, des rapports de pouvoir et des finalités de notre système économique est donc une manière de ne plus les poser, de faire croire que la solution passera uniquement par des changements « technologiques » et individuels. Dans cette perspective, le débat écologique ne peut avoir lieu sans mobiliser celui de la justice sociale. C'est exactement pour cela que la question climatique n'est pas à détacher des autres problématiques liées au capitalisme. Tout comme la précarité, les inégalités, la « désaffiliation¹⁰ » sociale, la question climatique n'est pas une externalité négative qu'il faut résorber, elle fait partie intégrante du capitalisme.

Refonder le système

L'économie sociale, reconnue et définie en Belgique¹¹, ouvre une autre voie que celle proposée par le capitalisme. Elle se fonde sur quatre balises : une finalité sociale, la primauté du travail sur le capital, une gouvernance démocratique et une autonomie de gestion. Nous ne pouvons revenir dans le cadre de cet article sur chaque balise, mais l'exemple de l'économie sociale révèle que le capitalisme n'est pas la seule manière d'organiser la production, la répartition des richesses et

les échanges au sein de nos sociétés. Certes, l'économie sociale n'est pas la panacée ; il y reste des impensés, des impasses et des travers. Mais elle a le mérite de proposer une réflexion qui sort des cadres habituels, ce qui lui vaut d'être considérée comme utopique. Or, c'est une force de pouvoir oser penser en dehors des cadres et abandonner cet idéal technocratique de la solution totale « clé sur porte ». Solution totale qui, au demeurant, nous semble franchement impossible à concevoir dans son intégralité. Et par ailleurs, dans quelle forme de démocratie serions-nous si, demain, quelqu'un arrivait avec un modèle de société pensé de A à Z ? #

(*) Doctorante au Centre d'étude de l'opinion de l'ULiège.

3. P. GRIFFIN, « The Carbon Majors Database », *CDP Carbon majors report 2017*.
4. Quand on parle d'État, il s'agit notamment des émissions de carbone des entreprises chinoises.
5. P. GRIFFIN, *op cit*.
6. *Ibid.*
7. Il faut entendre ce terme dans le sens où Chantal Mouffe le conçoit, c'est-à-dire « comme l'ensemble des pratiques et des institutions à travers lesquelles un ordre est créé, organisant la coexistence humaine dans le contexte de la conflictualité qui est celui du politique », C. MOUFFE, *L'illusion du consensus*, Paris, Albin Michel, 2016.
8. Malgré les études pointant les dangers potentiels de ce composant du Roundup et les nombreuses oppositions parlementaires, la Commission européenne a autorisé, le 12 décembre 2017, l'utilisation du glyphosate pour 5 ans.
9. L. BOLTANSKI et E. CHIAPELLO, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
10. Ce terme est emprunté à Robert Castel qui préfère parler de désaffiliation plutôt que d'exclusion. « La marginalité (...) est ainsi une production sociale qui trouve son origine dans les structures de base de la société, l'organisation du travail et le système des valeurs dominantes à partir desquels se répartissent les places et se fondent les hiérarchies, attribuant à chacun sa dignité ou son indignité sociale », R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1996, p. 38.
11. Décret wallon relatif à l'économie sociale (20 novembre 2008) et Ordonnance bruxelloise relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales (23 juillet 2018).

Nord - Sud

Ne pas projeter notre sentiment d'urgence sur le reste du monde

> François POLET (*)

En Belgique, la pression citoyenne sur la question climatique est la bienvenue face au décalage entre la marge de progression de notre pays et la frilosité de nos décideurs. Ce volontarisme ne doit néanmoins pas nous amener à projeter notre sentiment d'urgence sur le reste du monde. Les gilets jaunes nous ont rappelé combien la fixation sur l'urgence climatique était le privilège de groupes libérés d'urgences vitales. En termes de rapports Nord-Sud comme en termes de classes sociales, il faut tenir compte des réalités économiques et des horizons temporels de chacun. Et combattre la tendance qui envisage l'élévation des niveaux de vie des populations asiatiques, africaines et latino-américaines sous le seul angle de leur impact carbone.

La question environnementale est au départ une préoccupation occidentale. Quand, au tournant des années 1970, une partie des classes moyennes des pays riches commence à s'inquiéter des retombées environnementales des Trente Glorieuses et du mode de vie industriel, les pays fraîchement décolonisés sont en prise avec la pauvreté de masse et cherchent la formule qui leur permettrait de «décoller», soit d'entamer leur propre industrialisation. Cet écart de vécu se manifeste de façon éclatante lors de l'acte inaugural de l'agenda global de l'environnement, la Conférence des Nations unies sur l'environnement humain de Stockholm, en 1972. Le discours de la Première ministre indienne, Indira Gandhi, synthétise l'état d'esprit des pays que l'on appelait alors Tiers-Monde: «la pauvreté n'est-elle pas la pire forme de pollution?». Qui plus est, qui sont les Occidentaux pour donner des leçons d'écologie au monde, sachant que «les puissances coloniales ont atteint leurs niveaux actuels de prospérité—et de pollution—en exploitant le Tiers-Monde»¹.

Au-delà du désintérêt pour un problème de pays riche, il y a la méfiance. La conférence se joue dans une période historique marquée par les décolonisations et la lutte pour le contrôle des ressources naturelles présentes sur les territoires des pays du Sud. La démarche occidentale est donc envisagée comme une stratégie détournée pour conserver une influence sur ces ressources qui avaient justifié l'entreprise coloniale. Qui plus est, il y a l'impression que ce prêche pour la parcimonie dans l'exploitation

de la nature s'inscrit dans un agenda caché: enrayer les stratégies de rattrapage économique et social du Sud en resserrant l'espace des ressources exploitables. Les pays du Sud vont donc insister pour que la version finale de l'accord reconnaisse que dans les pays en développement, les problèmes environnementaux sont causés par le sous-développement, tandis que dans les pays développés ces problèmes sont le résultat de l'industrialisation et du développement technologique.

Le cadrage de la problématique environnementale par les pays en développement est posé. Il ne bougera pratiquement plus. En 1992, les pays du

“ En 1972, la Première ministre indienne, Indira Gandhi, s'interroge: «la pauvreté n'est-elle pas la pire des pollutions?» ”

Sud participent au Sommet de la terre de Rio avec à l'esprit «le développement» bien davantage que «l'environnement». Ils arrivent à imposer aux pays développés l'idée d'une différence de statuts entre pays face aux efforts environnementaux, qui est actée dans l'adoption du principe de «responsabilité commune mais différenciée». Celui-ci pose que les pays riches doivent supporter la majeure partie des efforts mondiaux de préservation de l'environ-

1. J. RAMESH, «Poverty is the greatest polluter: remembering Indira Gandhi's stirring speech in Stockholm», *The Wire*, 7 juin 2017.

nement, étant donné leur plus grande responsabilité dans la dégradation écologique mondiale et leur niveau de prospérité.

Quant à l'enjeu climatique, nombre de pays en développement le considèrent à ce moment au mieux comme la dernière coquetterie de l'Occident, au pire comme l'énième avatar d'un complot contre le développement industriel du Sud. Ils acceptent donc de signer la Convention-cadre sur le réchauffement climatique à Rio, puis le protocole de Kyoto (1997), à condition d'être exempts d'objectifs contraignants en matière de limitation des émissions, que la « responsabilité historique » des pays développés en matière d'accumulation de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère soit reconnue et que les efforts consentis par les pays en développement en matière climatique soient financés par ceux-là.

Un acte géopolitique majeur est posé en plaçant dans une même catégorie l'ensemble des pays en développement, futurs « émergents » compris². Les pays occidentaux se rendent douloureusement compte de ses implications lors des discussions sur l'après-Kyoto, alors que le protocole n'est même pas entré en vigueur (il le sera en 2005). Les émissions des émergents et de la Chine ont explosé depuis 1997, elles dépassent bientôt celles des Occidentaux, occupées à diminuer, et risquent de placer les émissions mondiales sur une trajectoire intenable. Mais du côté de l'Inde ou de la Chine, on n'a de cesse de souligner le fait que les émissions relatives (par habitant) du Nord demeurent plusieurs fois supérieures à celle des émergents, qu'il faut tenir compte des émissions historiquement accumulées dans l'atmosphère et que les nations occidentales ont beau jeu de critiquer les pays où elles ont délocalisé leurs industries les plus polluantes... dont elles continuent à consommer la production.

Vers un nouveau régime climatique

Les pays en développement adoptent collectivement une stratégie cohérente au début du millénaire, pour recentrer le débat sur d'autres préoccupations que la réduction des émissions : s'ils sont concernés par le changement climatique, qu'ils contestent de moins en moins, c'est d'abord en tant que victimes ; il faut donc des financements du Nord pour qu'ils puissent faire face aux effets des perturbations climatiques. À ces préoccupations d'adaptation, avancées par des pays vulnérables très dynamiques, comme le Bangladesh et Tuvalu, s'ajoutent bientôt les questions, poussées par les émergents, de la nécessité de « transferts des technologies vertes » sans brevet et du financement de la « déforestation évitée »

(RED) dans les pays tropicaux³. On peut ajouter à ce dossier des contentieux Nord-Sud, l'enjeu de la souveraineté nationale vis-à-vis de mécanismes internationaux de supervision jugés intrusifs par les pays en développement.

La force des pays en développement, sur le plan diplomatique, est d'avoir fait tenir ensemble au sein du G77⁴ + Chine, sous l'impulsion des BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde, Chine), des positions apparemment peu cohérentes entre elles, portées par des pays ayant objectivement des intérêts éloignés, voire contradictoires (petits États insulaires, grands pays émetteurs attachés à leur croissance, exportateurs de pétrole). Cette cohésion Sud-Sud se vérifiera lors des négociations de Copenhague en 2009, malgré des divergences grandissantes entre les émergents et les pays pauvres les plus exposés, que les Occidentaux s'emploient à approfondir.

Après l'échec de Copenhague, le redémarrage du processus procède d'un changement dans la dynamique globale des négociations climatiques. On passe d'un processus centralisé—fixer collectivement un objectif global de réduction à se répartir entre pays sous forme d'engagements contraignants—à un processus décentralisé et plus souple : chaque pays définit indépendamment ses objectifs, qu'il soumet aux autres sous la forme de contributions déterminées au niveau national.

Les émissions par habitant des pays émergents et de la Chine restent inférieures à celles du Nord.



2. M. TSAYEM DEMAZE, « Le protocole de Kyoto, le clivage Nord-Sud et le défi du développement durable », *L'Espace géographique*, 2009, volume 38, n°2, pp. 139-156.

3. J.-P. GAUDILLIÈRE, « L'ascension des pays du Sud dans les négociations climatiques. Entretien avec Amy Dahan, historienne des sciences, directrice de recherche au CNRS et directrice adjointe du centre Alexandre Koyré », *Mouvements*, 2009, n°4, pp. 45-51.

4. Le G77 est un groupe intergouvernemental composé de 132 pays, en très grande majorité des pays en développement.

Cette formule, qui modifie en profondeur l'architecture de la gouvernance climatique mondiale, est la clé ayant permis l'Accord de Paris, qui repose sur des « contributions nationales ». Cher aux pays en développement, le principe de « responsabilité commune mais différenciée » y est réaffirmé, mais il est associé à la formule « eu égard aux contextes nationaux différents », ce qui rassure les pays du Nord.

Nationalisation de l'enjeu climatique

L'engagement des pays émergents repose fondamentalement sur trois évolutions structurelles :

- La lutte contre le réchauffement climatique est progressivement devenue une question de politique intérieure dans plusieurs pays émergents. Des plans nationaux ont donc été conçus et mis

« À la différence de nos contrées, la question climatique est prise en charge par des officiels et des experts dans une relative indifférence. »

en œuvre de manière relativement déconnectée des négociations internationales, notamment en Chine dès 2004. Une prise de conscience s'est produite, au niveau des classes dirigeantes, de l'énormité des coûts du réchauffement, en termes de points de PIB perdus, du fait de la multiplication des phénomènes extrêmes. Parallèlement, les retombées des investissements dans la réduction des émissions vont dans le sens d'autres enjeux cruciaux d'intérêt national, comme l'amélioration de la sûreté énergétique, l'équilibre de la balance commerciale et la réduction de la pollution urbaine (préoccupation des nouvelles classes moyennes).

- En matière de bénéfice, la Chine surtout, mais aussi l'Inde et le Brésil, ont compris l'importance du débouché que représente pour leurs économies l'explosion de la demande mondiale en technologies renouvelables. Des programmes d'investissements publics colossaux et la taille de leurs marchés nationaux respectifs leur servent de marchepied à la conquête du reste du monde, dans les domaines des panneaux solaires, des turbines éoliennes, des réseaux électriques intelligents ou des biocarburants. Mais ne nous y trompons pas, si la contrainte environnementale est désormais envisagée comme un levier potentiel de rattrapage industriel, les

craintes d'une nouvelle distanciation technologique et d'un protectionnisme « vert » de la part des pays du Nord, dont les industries sont moins carbonées, demeurent vives.

- L'engagement des grands pays en développement sur la thématique climatique peut aussi se lire à l'aune de leur volonté de puissance sur la scène internationale. L'Inde, tout comme le Brésil, ne cachent pas leur ambition d'obtenir une place permanente dans un Conseil de sécurité des Nations unies réformé. Or, il n'est plus possible au XXI^e siècle de gagner l'estime des pays industrialisés en campant sur des positions minimalistes en matière environnementale. Car l'arène climatique est graduellement devenue un espace parmi d'autres où les États peuvent engranger ou perdre du crédit diplomatique, en faisant montre de plus ou moins de responsabilités envers un bien commun planétaire.

Des perspectives contrastées

Trois ans après l'Accord de Paris et le dépôt des contributions nationales, les signes de l'engagement des pays émergents en matière climatique divergent, à l'instar des pays industrialisés. Si l'Inde et la Chine paraissent confirmer dans les faits leur ambition d'accélérer la transformation de leur matrice énergétique, la présidence Bolsonaro au Brésil annonce une reprise de la déforestation en Amazonie et une fragilisation de la gouvernance climatique mondiale.

Plus fondamentalement, il y a lieu de considérer que le début de nationalisation de la problématique dans les pays en développement ne s'accompagne pas d'une socialisation des enjeux climatiques. À la différence de nos contrées et de certains pays très exposés, où de larges segments de l'opinion précèdent ou accompagnent le politique dans ce domaine, la question climatique y est prise en charge par des officiels et des experts dans une relative indifférence de la population. Les débats publics ayant jalonné les campagnes électorales récentes, au Brésil et en Inde⁵ notamment, montrent que l'environnement et le climat en général ne sont pas des préoccupations sociales. Les investissements publics en matière d'atténuation du réchauffement climatique ont de ce fait un coût politique plus important pour les leaders des émergents. Et réciproquement les revirements vis-à-vis des engagements pris à Paris ne suscitent guère de réaction politique. Une raison supplémentaire pour que le Nord s'investisse de façon plus juste dans le financement de l'ajustement environnemental des pays en développement.#

(*) Chargé d'étude au Centre tricontinental.

5. R. KUMAR, « Let's admit it, there's no space for environmental concerns in India's political agenda », *Youth Ki Awaaz*, 14 novembre 2018.



INTERVIEW



Marijke Colle
Écoféministe

Vandana SHIVA et Maria MIES, *L'écoféminisme*, L'Harmattan, Collections Femmes et Changements, Paris, 1999, 368 pages.

Féminisme et écologie : mêmes combats ?

Le mouvement écoféministe est né il y a quelques décennies du constat qu'il existe une analogie entre l'exploitation de la femme et l'exploitation de la nature. Dans le contexte actuel d'urgence et d'effondrement et à l'heure où ressurgit le concept de convergence des luttes, l'intérêt pour ce courant féministe refait surface. Pour Marijke Colle, écoféministe de la première heure, qui mieux que les femmes est à même de prendre conscience de l'interconnexion entre nature et vie humaine, de l'urgence d'agir, de stopper la destruction de la planète ?

Dans quel contexte l'écoféminisme a-t-il émergé ?

Les prises de conscience écoféministes ont émergé dans le Tiers-Monde, là où les problèmes environnementaux (sécheresses, inondations, cyclones, déforestation...) touchent plus précocement et plus intensément les populations et en particulier les femmes. En Inde, notamment, dès le début des années 1970, un groupe de femmes a formé un mouvement – le mouvement Chipko – pour la sauvegarde de leur forêt contre son exploitation à des fins industrielles et commerciales. Ces forêts avaient été accaparées par le pouvoir colonial britannique et à l'indépendance, étaient restées propriété de l'État avec une forte influence de l'armée. Pour les villages qui jouxtaient ces forêts situées sur les flancs de l'Himalaya et habités principalement par des femmes – les hommes ayant migré pour travailler en ville – les forêts étaient très importantes, notamment dans la lutte contre l'érosion. C'est donc au nom de la préservation de leur environnement que ces paysannes indiennes ont entrepris d'encercler les arbres pour empêcher qu'on ne les coupe, en s'interposant physiquement entre eux et l'armée venue les abattre. Cette action fut un succès en partie parce que les militaires n'ont pas osé s'en prendre aux femmes.

La philosophe indienne de renom, Vandana Shiva, qui s'est associée à ce mouvement, a joué un rôle important dans l'élaboration de la vision éco-

féministe. Elle dénonce entre autres les politiques démographiques qui désignent les femmes comme responsables de la surpopulation, considérée comme cause de la crise environnementale. Elle s'oppose aux politiques natalistes de contrôle des naissances qui ont conduit, avec l'aide de l'armée indienne, à l'avortement de milliers de fœtus filles (moins valorisés en Inde que les fœtus garçons, notamment en raison de la dote à payer par les familles des jeunes filles lors des mariages).

Dans les pays d'Amérique latine, l'écoféminisme est surtout lié au concept de *Buen Vivir* amené par les peuples indigènes. Ce mode de pensée dans lequel les femmes jouent un rôle important se base sur une relation harmonieuse entre la nature et les êtres humains. Il privilégie la qualité de vie plutôt que l'acquisition d'une quantité d'objets.

À côté de cet écoféminisme du Sud, il existe aussi un écoféminisme plus occidental...

En effet, l'émergence de l'écoféminisme aux États-Unis et en Europe remonte au début des années 80, dans un contexte bien différent. Il est principalement lié à la course à l'armement nucléaire inhérent à la guerre froide. Aux États-Unis, la *Women's Pentagon Action* a réuni deux mille femmes suite à l'accident de la centrale nucléaire de *Three Miles Island* en mars 1979. Ces femmes dénonçaient les dérives militaristes de la société. En Angleterre, des



L'Indienne Vandana Shiva est une penseuse et activiste emblématique de l'écoféminisme.

femmes ont organisé un camp de la paix pour protester contre le projet de stockage de missiles nucléaires dans la base de *Greenham Common*. Ce mouvement pacifiste était impulsé par des femmes qui refusaient la guerre, qui voulaient préserver la vie de leurs enfants et plus largement le futur de l'humanité et de la planète. L'écoféminisme américain influencé par la théologie de la libération, comporte aussi un courant spirituel pensé par des théologiennes qui s'insurgent contre le fait que dans notre culture, le dieu est mâle, que la nature n'est pas prise en compte, que les femmes sont reléguées au second plan... Certaines se revendiqueront des sorcières chassées au cours des siècles, d'autres raconteront leur histoire et leurs luttes dans des récits poétiques.

Comment les femmes en sont-elles venues à articuler les enjeux féministes et écologiques ?

La thèse centrale de l'écoféminisme consiste à dire qu'il existe une analogie, des caractéristiques semblables entre l'exploitation de la femme et celle de la nature : l'absence de respect à leur égard, la place qui leur est assignée, l'invisibilisation de leur travail, de leur production, etc. Vandana Shiva a fait par exemple un parallèle entre le suivi des femmes enceintes par la technoscience qui permet la sélection des fœtus et la façon dont les scientifiques tentent de dominer et façonner la nature, en éliminant les plantes sauvages pour l'expansion des monocultures. Les écoféministes montrent que ces oppressions sont connexes, qu'elles se renforcent l'une l'autre dans la culture patriarcale. Mais c'est au travers de luttes très concrètes qu'elles en sont venues à articuler les enjeux féministes et écolo-

giques, à croiser les combats contre les dominations subies par les femmes et la nature et permettre ainsi leur émancipation. L'écoféminisme s'est élaboré par l'expérience collective, inventive, créatrice, non violente des femmes et non de façon théorique.

D'où viennent ces oppressions connexes ?

La pensée moderne s'est structurée autour de dualismes dont l'origine remonte parfois à des temps très anciens (Platon, Saint Augustin...), la femme étant vue comme un utérus alors que l'homme est perçu comme un cerveau. Plus tard à la Renaissance, la séparation de l'Homme et de la Nature a contribué à diviser et hiérarchiser les rapports humains et non humains qui placent d'un côté, la nature, la femme, les émotions, la psychologie, l'intuition et de l'autre, la culture, l'homme, la raison, le pouvoir, l'appréhension rationnelle des choses. Ces dualismes constituent une justification de la dévalorisation de la femme et de la nature ainsi que la prise de pouvoir des hommes sur elles. Avec l'avènement de la société capitaliste et le développement des technosciences, l'exploitation de la femme et l'instrumentalisation de la nature ont trouvé des formes encore plus perverses allant jusqu'à les réduire à de simples marchandises.

En «écologisant» le féminisme ne risque-t-on pas de le «naturaliser»¹ ?

L'identification des femmes à la nature amenée par la pensée dualiste est problématique tout simplement car elle n'est pas vraie. Elle diminue le potentiel humain en général des femmes (mais aussi des hommes) qui se voient cantonné(e)s dans des métiers, des rôles dits féminins (ou masculins). Or, une femme peut aussi bien s'épanouir dans des métiers soi-disant d'hommes et inversement. Elles ne sont

“ Les femmes ont articulé les enjeux féministes et écologiques au travers de luttes concrètes. ”

pas par essence plus proches de la nature que les hommes. Depuis plusieurs décennies, le mouvement féministe a cherché à affranchir les femmes de cette liaison à la nature exploitée par la pensée patriarcale pour assigner les femmes dans la sphère domestique et les exclure du champ politique. Certaines féministes radicales bourgeoises méfiantes ont rejeté l'écoféminisme en l'accusant de maintenir les femmes dans leur rôle traditionnel. Selon moi, cette

1. Les féministes essentialistes pensent que c'est la nature de la femme qui lui donne un lien automatique avec la nature hors humanité. Il existerait donc selon elles des causes biologiques qui expliquent la différence dans les rapports avec la nature qui les conduiraient à avoir une affection ou un lien plus fort avec les plantes, la lune, les cycles de la nature. Pour les féministes matérialistes, ce n'est pas la biologie qui détermine le rôle central des femmes dans nos sociétés mais c'est la répartition des tâches dans lesquelles les femmes sont assignées depuis le début du patriarcat, celles de soin, de responsabilité pour les autres et envers la nature.

accusation n'est pas vraie. C'est un mouvement composé de luttes très réelles par le biais desquelles des femmes ont opéré une prise de conscience de leurs oppressions et de leur refus de vivre dans un monde régi par les lois de la guerre, du profit, de la concurrence, de la domination sur la nature. C'est la dynamique de l'action qui a permis la montée en puissance de la prise de conscience des systèmes de domination et d'exploitation exercés sur les femmes et la nature. Cette prise de conscience ne pouvait pas se faire en lisant des livres mais en s'inscrivant dans des mouvements réels. Les écoféministes, plutôt que de nier leur rapport à la nature et de se couper du monde auquel l'humanité appartient, cherchent à revaloriser ce lien et à construire de nouveaux rapports non hiérarchiques, hors domination. C'est la hiérarchie et la domination dans ces rapports – le fait que ce qui est « mâle » est mieux que ce qui est « femelle » ; que la nature est dépréciée en dépit de son utilité au fonctionnement de la société – qui posent problème et non le rapport en tant que tel.

Quelles sont les ressemblances entre la situation dans laquelle l'écoféminisme est né et celle de l'époque actuelle ?

La peur de l'avenir et l'urgence de proposer une autre vision du monde, pacifique et respectueuse de la Terre, ont été moteurs des actions de résistance des femmes dans les années 80. Aujourd'hui, la question écologique est devenue centrale chez nous avec la conscience des changements climatiques. Parallèlement, les femmes perçoivent très nettement que les combats féministes ne sont pas épuisés, que la violence exercée sur les femmes – mises à l'avant-plan notamment par le mouvement *Me too* – est encore bien réelle pour nombre d'entre elles. La violence des rapports homme-femme est très profonde dans notre société capitaliste et patriarcale tout comme la violence infligée à la nature.

Quels sont les apports des femmes à la lutte écologique ?

Parce que les femmes sont chargées des responsabilités vis-à-vis du vivant en raison des rôles qui leur sont assignés (le travail domestique, la responsabilité du bien-être des enfants, des personnes âgées, des malades...), elles sont amenées à se sentir davantage concernées par les questions écologiques et environnementales. Elles vont être les premières interpellées par les problèmes de pollution dans leur environnement, leur habitat, leur usine et à chercher des solutions pour épargner la vie de leurs enfants, familles, collègues ; à prendre conscience du lien inextricable entre la société humaine et son environnement social, de l'interconnexion entre nature

et vie humaine, de l'urgence d'agir, de stopper la destruction de la planète... et de se mettre en mouvement pour que ça change. Ce n'est pas pour rien que ce sont de jeunes écolières qui ont commencé à se bouger pour le climat... L'écologie nous apprend que rien ne se perd ; que tous les déchets non organiques restent sur la planète et que la poubelle s'agrandit. Cette prise de conscience qu'on n'a qu'une planète est aussi très perceptible chez les femmes qui encore aujourd'hui prennent majoritairement soin du ménage.

Quelles sont les perspectives que les écoféministes ouvrent dans le contexte actuel ?

Les écoféministes montrent que le fonctionnement de la société dépend largement des contributions invisibles et gratuites des femmes et de la nature. Tout le travail de soin aux autres (le *care*), les tâches domestiques, le rôle relationnel assumé par des femmes, parce qu'ils relèvent de la vie privée et sont hors circuit marchands, sont invisibles, à l'instar des services écosystémiques pour la nature. Et pourtant, ce travail féminin représente environ 2/3 de l'économie. Les écoféministes cherchent à faire voir cet invisible et à le valoriser. Si l'on veut une solution écologique à la crise que l'on connaît, il faut reprendre et élargir au monde cette attitude profonde des femmes que sont le *care* et la prudence : ne pas prendre de risques non calculés, privilégier la coopération à la compétition, la qualité à la

“ Si l'on veut une solution écologique à la crise, il faut reprendre et élargir cette attitude profonde des femmes de soin et de prudence. ”

quantité, la valeur d'usage (l'utilité des objets que l'on fabrique pour notre bien-être) à la valeur marchande (les objets qui sont produits pour être vendus et faire du profit), réparer plutôt que jeter... Rendre visible l'invisible, c'est pour cela que la grève des femmes du 8 mars est si importante. Elle permet la prise de conscience des femmes que si elles s'arrêtent, le monde s'arrête. C'est important pour avoir confiance dans ses propres actions car c'est comme ça que les femmes vont montrer leurs apports, leur puissance d'agir collectivement et que cet écoféminisme pourra devenir concret. #

Propos recueillis par Stéphanie BAUDOT



<https://www.youtube.com/watch?v=TpfQpsU406A>



AU FIL DES PAGES

Jean-Baptiste Vidalou est agrégé de philosophie. Il est aussi bâtisseur en pierre sèche. Après plusieurs années à vivre dans les Cévennes, à deux pas de la forêt locale, il s'est lancé dans l'écriture d'un ouvrage passionnant dans lequel, à travers la forêt, il part à la rencontre de ceux et celles qui construisent un autre rapport au monde. Pour l'auteur, « il s'agit de voir comment nous sommes forêts. Des forêts qui ne seraient pas tant ce bout de nature sauvage qu'un certain alliage, une certaine composition tout à fait singulière de liens, d'êtres vivants, de magie ».



Derrière cette vision presque poétique du sujet, il y a une farouche critique de notre économie capitaliste ainsi que de notre rapport au progrès. « La dévastation du monde est devenue cet objet que l'on regarde d'"en haut", depuis nos satellites », écrit-il ainsi, pointant par exemple que « Google nous dit que la Terre aurait perdu 2,3 millions de km² de forêts entre 2000 et 2012 ». En retraçant

l'histoire de différentes forêts du globe et des luttes qui s'y mènent pour la sauvegarde du vivant, Jean-Baptiste Vidalou revendique aussi un autre rapport au territoire. Il se place dans le cadre d'« une sensibilité commune qui se bâtit contre cette science militaire qu'est l'aménagement du territoire ». Dépassant le cadre purement environnementaliste, il en profite également pour se positionner contre la transition énergétique vue par le prisme des révolutions technologiques (compteurs intelligents, objets connectés...) qui réduisent tout à de l'économie.

Un livre iconoclaste qui apporte un regard différent mais riche sur les grands débats climatiques et écologiques du moment. #

Jean-Baptiste VIDALOU, *Être forêts. Habiter des territoires en lutte*, Paris, Éditions La Découverte, 2017, 202 pages.

NOUS VOUS EN PARLIONS...

Depuis de nombreuses années, la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES-UCLouvain) organise un master universitaire en politique économique et sociale qui vise notamment à former les étudiants à la compréhension et à l'analyse des enjeux économiques et sociaux actuels. Pour rappel, celui-ci est accessible sur base de l'expérience professionnelle ou avec un diplôme de niveau bachelier. La formation se déroule à horaire décalé. Et pour 2019, la FOPES innove ! En effet, un master complémentaire de spécialisation en économie sociale s'ouvre à la rentrée prochaine. Cette thématique avait largement été abordée dans le numéro de



Démocratie de septembre 2017. Dans un dossier particulièrement complet, Marthe Nyssens et Jacques Defourny se pliaient à l'exercice de la typologie du monde de l'entreprise sociale et de l'entrepreneuriat social. Si vous souhaitez approfondir cette problématique, n'hésitez pas à vous renseigner à propos de cette première formation francophone belge de niveau master spécialisée dans l'économie sociale. Elle combinera une composante « gestion », prise en charge par HEC-Liège (ULiège) et une composante « socio-économie » prise en charge par la FOPES (UCLouvain). #

Besoin de plus d'informations ? www.uclouvain.be/fopes

Comité de rédaction

• V. DELVAUX • A. ESTENNE • P. FELTESSE • P. GEORIS
• P. LEDEQ • L. LAMBERT • F. LIGOT • A. MAIA • T. MIESSEN
• V. ORUBA • P. PALSTERMAN • C. POLAIN • F. REMAN
• C. STEINBACH • A. TRIGALAT

Rédacteur en chef Nicolas ROELENS

Journaliste Stéphanie BAUDOT

Photo Une © Stéphanie P

Site : www.revue-democratie.be

E-mail : democratie@moc.be

Administration Lysiane METTENS tél. : 02 246 38 43

Avec le soutien de Mouvement Social scrl

Éditeur responsable Pierre GEORIS

Centre d'information et d'éducation populaire du MOC (CIEP ASBL)

BP50 - 1031 Bruxelles

Démocratie est publié sans but lucratif

Pour recevoir *Démocratie*

Par domiciliation, demandez un avis de domiciliation en téléphonant au 02 246 38 43 (ou via lysiane.mettens@ciep.be).

Vous payez 20 EUR par an ou 10 EUR par semestre.

Par virement bancaire, versez la somme de 25 EUR

(pour les 12 prochains numéros) ou de 43 EUR (24 prochains numéros)

sur le compte BE95-7995-8743-7658 avec la mention « DÉMOCRATIE ».

GAVROCHE@MOC.BE

Novembre 2018.

Politiquement, c'était il y a une éternité. Rappelez-vous. La séquence est rythmée par la N-VA qui tente par tous les moyens de s'opposer à la signature par le gouvernement fédéral du Pacte de Marrakech sur les migrations. Tout y passe. Jusqu'à une immonde campagne sur les réseaux sociaux que n'aurait reniée aucune formation d'extrême droite. L'explication est simple : les élections communales ont été synonyme de recul pour les nationalistes flamands. Une première en 15 ans ! Du coup, la recette semble claire pour les grands stratèges N-VA : on ajoute une pincée de haine de l'étranger dans le cocktail politique, on fait tomber le gouvernement et on impose le thème migratoire à l'agenda jusqu'aux élections ! Au pire, on perdra quelques voix au profit du Belang, mais on en récupérera partout où le discours est moins simpliste et décomplexé. La machine est bien huilée : le 26 mai sera victorieux !

Sauf que...

Décembre 2018. Alors que depuis des années, quelques écolos barbus tentent de sensibiliser aux enjeux climatiques, les jeunes s'en mêlent. Portés par quelques adolescentes intrépides, les voilà qui bouleversent tout l'agenda au point de phagocyter les JT, les parlements et la rue de la Loi. Alors ok, on parle ici d'un mouvement qui n'a toujours rien obtenu de bien concret. Mais, en soi, il peut déjà être (très) fier d'avoir mis au second plan les thématiques de ceux qui soufflent sur les braises de la peur de l'Autre ! Il reste quelques semaines avant les élections (une éternité)... Allez les mômes, tenez bon ! #